

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Section Essonne

REVUE INFO



Année 2022 N° 31

1^{er} Septembre 2022



Nancy, place Stanislas, fontaine de Neptune

Éditorial du président	p.2
Remise des prix au 2 ^e SMV	p.3 à 4
Congrès Nancy	p.5
Assemblée générale de l'ANMONM91	p.6
* Rapport moral	p.7 à 10
* Rapport financier	p.11
* Budget 2022	p.12
* Rapport Contrôleur aux comptes	p.13
* Elections	p.14
Présentation ANMOM91	p.15 à 18
Remise Croix ONM	p.19
Tirage des Rois	p.20 à 21
Conception Revue-Info	p.22
Sortie « Musée Gendarmerie »	p.23
Nouveaux adhérents	p.23
Carnet	p.23

REVUE D'INFORMATION
Dédiée aux adhérents de
l'ANMONM



ÉDITORIAL

Chers compagnons, chers amis,

La crise des effectifs que traverse notre association n'est un secret pour personne : les adhésions des nouveaux nommés ou promus se font de plus en plus rares et le taux de renouvellement des cotisations diminue régulièrement.

Le caractère général du phénomène n'est pas de nature à nous rassurer.

Oui, notre association s'affaiblit sous nos yeux. Allons-nous nous satisfaire de lamentations stériles et d'imprécations sur l'air du temps ? Ce n'est pas notre ADN.

C'est pourquoi notre président national a décidé que le Congrès de Nancy comporterait ce qu'il est convenu d'appeler "le Grenelle des effectifs", au cours duquel les congressistes devront se livrer à un remue-ménages, pour établir un recueil des bonnes pratiques destinées à fidéliser nos adhérents et à en attirer de nouveaux.

Mais sera-ce suffisant ? Pouvons-nous nous permettre de négliger les suggestions de tous ceux qui restent attachés à notre ordre, et qui, n'ayant pu assister au congrès de Nancy, n'auront pas eu la chance de pouvoir apporter leur contribution à ce combat vital ?

Notre section départementale peut-elle rester simple spectatrice ?

J'ai la conviction que tous ceux qui partagent nos inquiétudes sur l'avenir de notre association n'attendent que l'occasion de s'exprimer sur le sujet.

L'organisation d'un "Grenelle des effectifs" de l'Essonne, sans faire, en aucune manière, ombre à celui de Nancy pourrait apporter de fructueuses contributions à la réflexion nationale sur la base d'une double spécificité.

Pierre Flottes

REMISES DE PRIX AU 2^e REGIMENT DU SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE (SMV)

Le SMV : un tremplin pour l'avenir, un dispositif innovant pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes françaises et français en difficultés et éloignés de l'emploi.

Le SMV offre un nouveau départ, pour reprendre confiance en soi, se connaître, se dépasser, se remettre à niveau, passer son permis, 9 mois pour se former à son futur métier et être armé pour l'emploi.

Parcours de formation du SMV :

- Formation militaire initiale (1 mois) : cohésion, vie en collectivité et acquisition de confiance en soi, à l'issue : Remise de calots.
- Formation complémentaire (4 mois) : permis de conduire, remise à niveau scolaire (CFG), secouriste sauveteur au travail (SST), missions citoyennes.
- Formation professionnelle (400 heures en moyenne, réalisée par des organismes de formation prestataires) : apprentissage d'un métier, stages en entreprises.

Présentation du centre :

Commandé par le lieutenant-colonel Pierre de Saint Martin, le 2^e régiment du Service militaire volontaire (2^e RSMV) de Brétigny-sur-Orge a ouvert ses portes en novembre 2015 et a déjà formé près de 1000 volontaires.

Le 2^e RSMV travaille avec de nombreux acteurs tels que la SNCF, Transdev ou Disneyland Paris. Ces entreprises accompagnent la formation des volontaires du SMV et leur proposent des solutions de recrutement.

La formation et la présentation à l'examen du permis de conduire dans son propre centre d'instruction élémentaire à la conduite est un atout supplémentaire pour l'insertion des volontaires.

Composé d'une soixantaine de cadres, il accueille environ 250 volontaires répartis dans les filières :

- Disneyland Paris : Employé de restauration, Chargé d'accueil, animateur, Employé d'hôtel, Vendeur,
- SNCF : Opérateur infrastructure des voies, Opérateur mécanique de la maintenance des trains, Opérateur production fret,
- Aéroports de Paris : Agent bagagiste, Agent d'escale Aéroportuaire,
- Mobilités : Conducteur de bus, Agent de médiation, Agent de contrôle,
- Monteur-câbleur, Technicien fibre,
- Agent de prévention de sécurité,
- Commis de cuisine, Serveur en restauration,
- Préparateur de commande, Agent logistique, CACES option logistique,
- Ouvrier du paysage,
- etc.

Remises de prix pour le SMV au cours de l'année 2021 :

- Jury, jeudi 1er avril 2021 et remise de prix le vendredi 23 avril lors de la levée de couleurs ; sont concernées 2 cohortes (arrivées en septembre 2020).
 - 1ère cohorte, nominés : 1 Sécurité, 1 Logistique, 1 Cariste,
 - 2ème cohorte, nominés : 1 Mobilité, 2 Fibre.
- Jury, jeudi 3 juin 2021 et remise des prix le jeudi 8 juillet, lors de la passation de commandement entre le LCL VERA et le LCL de SAINT-MARTIN ; sont concernées 2 cohortes (arrivées en janvier et février 2021).
 - 1ère cohorte, nominés : 1 Sécurité, 2 Logistique,
 - 2ème cohorte, nominés : 1 Mobilité, 2 Fibre.
- Jury, jeudi 9 septembre et remise des prix le vendredi 17 septembre lors de la levée des couleurs;
 - 1 cohorte arrivée en avril : nominés : 1 Volontaire Expert, 2 Aéroportuaires.
- Jury, jeudi 28 octobre et remise des prix le vendredi 5 novembre, lors de la levée des couleurs :
 - 1 cohorte arrivée en juin, nominés : 2 Mobilité et 1 Fibre.

- L'ANMONM 91 était également présente, lors de la remise de calots du jeudi 2 décembre 2021.



CONGRES NANCY

Le choix de la ville de Nancy pour ce 32ème congrès de l'ANMONM par le président SANDEVOIR restera un temps fort de notre association. La réunion des présidents de la commission du monde, la journée du congrès, l'assemblée générale suivie du conseil d'administration ont représenté un ensemble de décisions concernant l'avenir de notre institution.

Nancy est une ville au passé très riche par sa culture, par son histoire, par son patrimoine et enfin par sa jeunesse universitaire. Cette ville est marquée par un attachement profond et historique à la nation française. N'oublions pas sur le plan architectural, la place Stanislas, conçue par Emmanuel Héré et les grilles rehaussées de Jean Lamour en 1759 entrés au patrimoine mondial de l'humanité. Découvrir Nancy, c'est découvrir les meubles Majorelle, les créations d'Emile Galé, les cristalleries Daum, les vitraux Gruber, les céramiques, les cristalleries de Baccarat, mais aussi une ville universitaire avec ses quatre grandes écoles.



Liberté, Egalité, Fraternité mais également laïcité sont aujourd'hui le creuset de notre identité commune.

Le grenelle des effectifs a permis de faire le bilan de ce que connaissent la plupart des associations à but non lucratif et humanitaire : une baisse d'au moins 30% de leurs effectifs dont on trouve l'origine dans la pandémie mondiale, les désordres climatiques, l'augmentation des matières premières, la guerre en Ukraine, la disparition de la remise officielle des diplômes et la disparition de nos anciens compagnons.

Il a été prévu une augmentation de 5 euros de la cotisation annuelle à compter du 1er janvier 2023 (35 euros au lieu de 30 euros). La modification de la clé de répartition siège/section en 2023 (15 euros pour la section et 20 euros pour le siège). Et l'augmentation de l'abonnement annuel à la revue « Le Mérite » (16 euros pour quatre numéros).

Le conseil d'administration s'est engagé à poursuivre sa politique de rigueur dans ses dépenses et sa volonté à rechercher de nouvelles ressources extérieures. Ainsi quelques publicités apparaîtront bientôt dans la revue et des mécènes seront sollicités. Il faut souligner la place importante faite à la jeunesse au cours de ce congrès. Le travail des collégiens en ateliers « Histoire et mémoire » : le collège Julien Franck de Champigneulle en Meurthe et Moselle, autour de la déportation de répression à travers la rencontre de Monsieur Stefan Lewandowski, déporté à Mauthausen, et celui des Jeunes ambassadeurs de mémoire du Collège Charles Péguy de Vigy en Moselle.

Les prix de l'éducation citoyenne individuels et collectifs ont été remis à des élèves d'une école primaire, de collèges et lycées. 39 dossiers avaient été reçus de 20 sections différentes. Les sujets étaient divers : travail sur une charte de la laïcité et les valeurs de la République, lutte contre les violences sexuelles, le dérèglement climatique de la zone polaire, et un prix de l'affiche « Des mots qui relient ».



Le jeudi soir l'arrivée de la Flamme issue de l'Arc de Triomphe à Paris, acheminée par les membres de Relais sacré, accueillie par des élèves et accompagnée jusqu'au monument de la porte Désilles, a permis un beau moment mémoriel.

Comme l'a précisé le Général Pierre de Villiers : « Dans une société qui a tendance à perdre ses repères et où l'individualisme deviendrait la norme, il convient de défendre une autre conception du vivre ensemble. » Une vision dans laquelle solidarités, engagement altruiste et utilités publiques sont incontournables pour réussir à faire notre société, à lutter contre les injustices en ne laissant personne sur le bord du chemin. Ce chemin, c'est celui d'une jeunesse qui doit pouvoir s'engager et croire à sa capacité de transformer le monde dans lequel elle évolue. Pour cela, il nous faut sans cesse transmettre, valoriser, reconnaître l'engagement et défendre chaque jour l'intérêt et la bienveillance comme valeurs cardinales de la république.

Nous remercions Monsieur le maire de Nancy, Mathieu Klein, pour son accueil, le président Sandevoy et Madame Pauvert pour le travail accompli.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANMONM91

L'assemblée générale s'est tenue le 21 mai 2022 à l'Espace Concorde à Arpajon dans la Salle Rodin 16 boulevard Abel Cornaton.

Cette réunion en présence des membres de notre section de l'Essonne, s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant :

- Minute de silence pour les compagnons décédés.
- Rapport Moral par la secrétaire départementale.
- Rapport financier 2021 par la trésorière départementale.
- Rapport du contrôleur aux comptes.
- Mise aux voix des rapports par le Président.
- Élections (présentation des candidats, scrutin, dépouillement).
- Exposés des responsables de commissions.
- Programme d'actions 2022 et budget prévisionnel. Mise aux voix par le Président.
- Réponse du Président aux questions.
- Allocutions des personnalités présentes.
- Résultat des élections. Annonce par le Président.



Depuis notre assemblée générale à huis clos du 14 septembre 2021 à Savigny sur Orge, le comité a repris son rythme de réunion mensuelle à l'hôtel de l'Arquebuse à Corbeil. Plusieurs projets programmés ont pu avancer et la participation aux cérémonies officielles est redevenue régulière, quoique souvent à effectif réduit.

Le Comité

Au sein du bureau élu suite à l'assemblée générale 2021, ont été mises en place les différentes commissions nécessaires pour le fonctionnement de la section. Ces Commissions sont calquées sur celles de l'association nationale. Il est cependant possible de mettre en place des commissions supplémentaires pour des situations particulières ; dans ce cas le siège doit en être informé. Les commissions sont les suivantes avec un responsable à leur tête.

- Carl ATTALI (Communication-site internet),
- Philippe BRUNEAU (Evènementiel),
- Jean-Claude LE ROUX (Service militaire volontaire, Relations extérieures),
- Claude BARTOS (Mémoire, revue),
- Edwige HUOT-MARCHAND (Entraide, Solidarité),
- Bernard MALBRUN (Cérémonies, porte-drapeau, liaison associations),
- Bernard SPROTTI. (Education citoyenne et civisme).
- Maryvonne SIEBENALER. Intervient en binôme avec Philippe Bruneau sur le poste Relations extérieures.
- Edouard PIERRAT, trésorier adjoint, est membre de la Commission nationale informatique et internet.
- Jacky HENRY coopté par le comité est membre de la Commission nationale développement et prospective.

Le poste destiné à couvrir tous les aspects logistique, commandes est à pourvoir du fait de la démission de Mme Martine CARTAU-OURY.

Afin de permettre une meilleure organisation en interne, et donc plus d'efficacité, des fiches d'exploitation ou fiches de procédures ont commencé à être élaborées : qui fait quoi, quand, selon quelles modalités. Au cours de ce début d'année plusieurs ont été finalisées et concernent l'Assemblée générale, les relations avec les officiels, les décès.

Les actions

Les actions prioritaires menées au plan national et au niveau de la section, reposent toujours sur 3 piliers « **Recruter, Rassembler, Rayonner** », alors que l'évolution du nombre d'adhérents sur plusieurs années, au niveau national, montre une baisse constante de ces derniers, et que les contacts avec les nouveaux promus s'avèrent difficiles depuis la suppression de la remise des brevets.

Le constat pour notre section : **2019**, 377 adhérents, 289 à jour de leur cotisation, soit 76,6% - en **2020**, 370 adhérents, 277 à jour de cotisation, soit 74,8% - en **2021**, 332 adhérents, 233 à jour de leur cotisation, soit 70,18%. Pour **2022**, à la date d'aujourd'hui, 324 adhérents - 210 à jour de cotisation, soit 64,81%

Pour les adhérents n'ayant pas réglé leur cotisation depuis 2019, 19 compagnons ont été suspendus et ont reçu un courrier dans ce sens.

S'agissant des promotions, globalement le nombre de personnes promues annuellement est en baisse. En 2021, en mai/juin l'Essonne a compté 28 civils et 8 militaires d'active. Les informations individuelles (nom, adresse postale, fonction) ont été reçues des Invalides au mois de novembre, soit plus de 5 mois après la parution du décret de nomination. Un courrier de félicitations est adressé à chaque promu, courrier renouvelé en l'absence de réponse. Sur les 28 civils nommés, 5 ont adhéré à l'association.

Pour la promotion de novembre 2021 (décret du 24/11/2021), les informations nominatives ne nous sont pas encore parvenues. Il est certain que ces délais nuisent au bon fonctionnement et à la possibilité de contacter les personnes promues, et notamment leur proposer la remise de médaille par notre association. L'importance de ce dysfonctionnement a été souligné auprès des Invalides.

Recruter apparaît donc comme un axe majeur pour les actions dans les sections et au niveau national. Ce point est au centre des sujets traités par la Commission nationale développement et prospective à laquelle participe Jacky Henry.

Cet état de fait a conduit cette Commission à élaborer une feuille de route 2021/2023 établie autour de 3 thèmes : mieux se faire connaître, agir auprès de la jeunesse, mettre en place un plan de communication. Elle établit une liste de priorités, et met à disposition des fiches pour faciliter le travail des sections dans les actions qu'elles auront à entreprendre.

Mieux se faire connaître :

auprès des autorités départementales afin de faire remonter, à ce niveau, les valeurs et engagements que nous défendons, notamment la préfecture avec qui nous devons garder une relation durable ; les actions pour la section concernent :

- ✓ L'organisation d'une cérémonie de réception à la préfecture des nouveaux nommés/promus : ce point évolue enfin favorablement.
- ✓ Notre présence aux cérémonies d'accueil à la citoyenneté.
- ✓ La participation à toutes les manifestations citoyennes auxquelles nous pourrions être conviés. En particulier, la présence des membres du Comité et des adhérents aux cérémonies commémoratives est importante et permet de rencontrer les autorités locales et départementales.
- ✓ Améliorer la communication.
 - Une fiche de présentation de notre section, personnalisée, illustrée par les photos prises lors de nos manifestations, travaillée en 2021, est maintenant éditée. Elle peut être remise aux autorités et aux personnes nouvellement promues.
 - Poursuivre la publication de la revue et élargir sa diffusion
 - Publier des articles dans la revue nationale Le Mérite.
 - Mettre à disposition un site internet rénové et opérationnel (toujours en construction)
- ✓ La carte de visite a également été rénovée et éditée.

Etre au plus près des jeunes :

Ce point est au cœur de nos actions.

- ✓ **Le prix de l'Education Citoyenne et le concours scolaire d'affiche**
 - Ces prix sont organisés en liaison avec l'Education Nationale. La période écoulée n'a pas permis une organisation régulière de ces prix

- Aussi, il a été convenu avec les services de la Direction académique, de prévoir un calendrier pour les prix de l'année scolaire 2022/2023. Une rencontre avec les services de la direction académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) est prévue début juin.
 - Pour les prochaines remises de prix, valoriser ce moment par une cérémonie dans un lieu « prestigieux »
- ✓ **Prix visant à promouvoir et à diffuser les actions citoyennes par les Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'Essonne**
- Une convention nationale a été signée entre la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers et le Président de l'association nationale des membres de l'ONM. Dans ce cadre, il a été décidé de décliner cette convention au niveau départemental. Ce projet n'a pu avancer en 2021 mais est bien engagé pour 2022 et la convention sera signée en septembre entre l'Union départementale des Sapeurs-pompiers de l'Essonne et notre association. Ceci permettra de lancer la communication auprès des sections pour les prix au titre de l'année 2022 / 2023. Un dossier départemental pourra ensuite être transmis au niveau national.
 - Pour information, au niveau du Service d'incendie et de secours de l'Essonne (SDIS) il y a 24 sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers qui regroupent 400 jeunes.
 - La convention départementale prévoira à minima des prix annuels - collectifs au niveau des sections et individuels pour valoriser les actions des JSP à travers un prix de l'engagement citoyen.

✓ **Le Service militaire volontaire (SMV)**

A la suite de la convention locale de partenariat avec le lieutenant-colonel responsable de cette action sur l'ancienne base aérienne 107 à Brétigny, déclinant au niveau local la convention nationale, nous remettons des prix aux jeunes les plus méritants du 2^{ème} RSMV Régiment Service Militaire Volontaire. Actuellement le responsable est le Lieutenant-Colonel Pierre de Saint Martin.

• Chiffres clés du SMV pour 2021 :

- | | |
|---|--|
| - 82% de taux d'insertion,- | - 65 % de taux de réussite au permis de conduire |
| - 1220 volontaires recrutés, | - 20 ans et 6 mois d'âge moyen, |
| - 28% de femme volontaires, | - 23% de personnes illettrées, |
| - 56% de non diplômés, | - 20% d'attrition. |
| - 6 200 volontaires formés depuis 2015. | |

- Après une année 2020 difficile, où le régiment a suspendu ses incorporations et ses formations, l'année 2021 s'est déroulée de manière normale à partir du mois de mars.
- En 2021 nous avons eu 4 réunions du jury et donc 4 remises de prix
- Rappel des prix :
 - Mérite : chèque de 100 € + médaille + diplôme,
 - Félicitations et Encouragement : médaille + diplôme
- Ce partenariat s'avère pour tous très positif. D'abord pour les jeunes engagés qui ne sont plus en situation d'échec et la valorisation de leurs efforts et pour notre association qui voit ainsi traduites concrètement ses propres valeurs et lui permet d'avoir une visibilité publique très positive.

- Au cours des 5 premiers mois de cette année 2022, nous avons récompensé 6 cohortes. D'autres sont programmées pour juillet et novembre.
- La réussite du SMV conduit le gouvernement à augmenter le nombre de recrues passant par le SMV ainsi que la création d'un centre à Marseille. En attendant qu'il soit opérationnel, de nombreux marseillais sont passés par Brétigny.

Rassembler

- ✓ Le rôle des délégués de secteur au niveau local. Ils ont un rôle de cohésion entre membres de l'association. Ils permettent aussi de contacter les compagnons qui auraient oublié de payer leur cotisation.

Les délégués de secteur sont les suivants

- Secteur A – est à pourvoir
- Secteur B – Jean-Claude LE ROUX
- Secteur C – Eugénie NURIT
- Secteur D – est à pourvoir
- Secteur E – Jacky HENRY
- Secteur F – Maryvonne KALTENBACH
- Secteur G – Pierre FLOTTES
- Secteur H – Claudine MUCKENSTURM
- Secteur I – Edwige HUOT-MARCHAND
- Secteur J – Extérieurs : Pierre FLOTTES

- ✓ Poursuite des actions d'entraide

Ces actions visent à apporter aux compagnons une aide morale ou matérielle, et à développer l'entraide collective sous toutes ses formes. Chacun doit se sentir responsable dans son secteur des compagnons présents, et signaler toute difficulté rencontrée auprès du délégué de secteur, que ce soit pour un besoin financier, maladie, isolement...

- ✓ La publication d'un annuaire à jour est aussi un outil de cohésion entre compagnons.

Réunions

L'assemblée générale nationale 2021 a eu lieu à huis clos comme notre Assemblée générale locale. Ont été remis les prix du civisme pour la jeunesse, le prix national collectif de l'engagement citoyen à des jeunes sapeurs-pompiers et les prix du civisme monde pour la jeunesse. Cette réunion a été suivie du ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe par les lauréats du prix du civisme pour la jeunesse

Conférences, sorties

Matinée des « rois » à Gif sur Yvette : SAMEDI 26 MARS 2022 - Conférence de Monsieur Jean Marc THOMAS, président de l'UNC XV, sur le thème : « Indochine, paroles de soldats ».

Sorties

- Musée Carnavalet 26 octobre 2021
- A venir : musée de la gendarmerie à Melun à la rentrée 2022

AG2021 RAPPORT FINANCIER POUR 2021 – Maryvonne Katenbach

Cet état de trésorerie, clôturé le 31 décembre 2021, a été transmis au siège de notre Association selon les règles établies, et soumis à l'examen du Contrôleur aux comptes de notre section, notre compagnon Philippe DUPONT, qui a examiné la régularité et la tenue des comptes.

Pour 2021, nous avons donc un solde positif de +1 016,84€ (pour 2020 il s'élevait à + 1 833,21€)

Tels sont les comptes 2021 qui ont été présentés au vote de l'Assemblée :

SITUATION DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2021					
Charges - Dépenses 2021			Produits - Recettes 2021		
N° de poste	Intitulé	Montant	N° de poste	Intitulé	Montant
FOURNITURES			FOURNITURES		
606400	Fournitures administratives	212,40 €	708800	Produits activités annexes	0,00 €
606800	Autres fournitures	35,00 €	708821	Abonnements revue	1 672,00 €
607200	Acquisition d'articles ONM	302,00 €			
CHARGES			DONS		
616000	Assurances	115,00 €	756021	Dons des adhérents	2 012,00 €
FONCTIONNEMENT			MANIFESTATIONS		
(623621)	Reversement abonnement	1 672,00 €	758000	Assemblée générale	0,00 €
(623700)	Publications	1 622,27 €	758010	Autres manifestations	210,00 €
MANIFESTATIONS			MANIFESTATIONS		
625700	Assemblée générale	24,90 €			
625710	Autres manifestations	180,00 €			
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			MANIFESTATIONS		
626100	Frais postaux	1 196,26 €			
627000	Services bancaires	64,46 €			
ABANDON DE FRAIS			ABANDON DE FRAIS		
628800		1 685,99 €	771330		1 685,99 €
COTISATIONS rétrocessions			COTISATIONS		
658621	Quote-parts	3 449,00 €	756021	Cotisations	6 673,00 €
AUTRES CHARGES			Produits financiers		
671300	Dons (comité d'entente)	30,00 €	760000	Intérêts bancaires	80,13 €
671312	Entraide cotisations - abt	50,00 €			
671312	Entraide Solidarité	77,00 €			
671340	Prix du civisme pour la jeunesse	600,00 €			
671342	Prix éducation citoyenne	0,00 €			
	TOTAL GENERAL	11 316,28 €		TOTAL GENERAL	12 333,12 €
Résultat de l'exercice		1 016,84 €			
Répartition des avoirs au 31/12/2021					
Compte courant		5 227,92 €			
Compte sur livret		7 909,21 €			
Caisse		50,16 €			
SOLDE AU 31 décembre 2021		13 187,29 €			

AG 2021 - PROJET DE BUDGET 2022 – Maryvonne Katenbach

Après ces deux dernières années « blanches », ce projet de budget est élaboré en tenant compte de la reprise progressive de nos activités.

Après le tirage des rois au mois de mars et l'organisation de cette Assemblée générale, nous prévoyons d'organiser un certain nombre de sorties telle la visite du musée de la gendarmerie de Melun et notre soirée bleue.

Concernant nos actions envers la jeunesse, nous poursuivons le prix du Mérite attribué aux jeunes en formation au 2ème régiment SMV à Brétigny-sur-Orge, nous relançons le partenariat avec l'Éducation Nationale pour le Prix de l'Éducation citoyenne, et nous prévoyons l'aboutissement de la convention pour le Prix de l'Engagement Citoyen des JSP Essonnais.

Nous provisionnons donc une somme significative permettant d'attribuer ces prix aux lauréats.

PROJET DE BUDGET 2022						
DEPENSES			RECETTES			
Poste	Intitulé	Montant	Poste	Intitulé	Montant	
Fournitures	Fournitures administratives	830,00 €	Produits d'activités annexes	Produits activités annexes (vente articles)	150,00 €	
	Autres fournitures	150,00 €				
Charges	Assurances	130,00 €	Produits financiers	Intérêts bancaires	90,00 €	
Fonctionnement	Publications	1 250,00 €	Dons	Dons des adhérents	2 500,00 €	
	Frais postaux	1 250,00 €				
	Services bancaires	100,00 €				
Manifestations	Assemblée générale	2 200,00 €	Manifestations	Assemblée générale (environ 50 repas)	2 000,00 €	
	Autres manifestations	1 000,00 €			Autres manifestations	600,00 €
ABANDON DE FRAIS		1 700,00 €	ABANDON DE FRAIS		1 700,00 €	
Cotisations	Retrocession cotisations	3 500,00 €	Cotisations	Cotisations (environ 230)	7 000,00 €	
Revue	Reversement abonnement(10x140) (70%)	1 400,00 €	Revue	Abonnement revue (10x140) (70%)	1 400,00 €	
Autres charges	671300 Dons (comité Entente Essonne)	30,00 €				
	671310 Entraide	100,00 €				
	671340 Civisme et prix citoyenneté	1 800,00 €				
TOTAL DES CHARGES		15 440,00 €	TOTAL DES PRODUITS		15 440,00 €	

Rapport du contrôleur aux comptes

Exercice 2021

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Chers Compagnons,

Etant en déplacement professionnel durant cette période, c'est avec un infini regret que je suis donc absent pour cet évènement majeur que constitue l'Assemblée Générale de notre section départementale.

A titre exceptionnel, j'ai demandé à notre Président Pierre FLOTTE de faire lire ce rapport en Assemblée Générale.

C'est depuis l'exercice comptable de 2014 que le mandat de contrôleur aux comptes m'a été attribué et renouvelé chaque année par le Bureau du Comité de notre Section. Je suis honoré de cette confiance.

Afin de vérifier l'exactitude et la sincérité des comptes de l'exercice 2021, j'ai rencontré le 05 Mars 2022, Madame Maryvonne KALTENBACH désormais la nouvelle trésorière de notre section départementale, en présence d'Edouard PIERRAT, en sa qualité de Trésorier Adjoint, et de Madame Dominique PERRIER.

L'exercice comptable 2021 a été géré par Madame Dominique PERRIER jusqu'au 13 Septembre 2021 puis par Madame Maryvonne KALTENBACH, à compter du lendemain.

Le changement de signataires sur le compte a été effectué le 05 Octobre 2021.

J'ai noté que la section dispose désormais d'une carte de paiement, détenue par la trésorière.

Un double de la situation 2021, ainsi que le dernier relevé bancaire de l'année 2021 m'avaient été préalablement fournis.

J'ai vérifié que le solde correspondait bien à celui indiqué dans les états financiers fournis à l'Association Nationale. Cette année, j'ai également procédé à huit points de contrôle différents de l'exercice précédent.

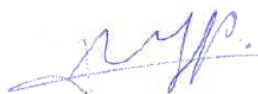
Toutes les questions posées ont trouvé une réponse. Toutes les pièces comptables demandées m'ont été présentées et correspondent aux écritures comptables.

Sur la base des éléments consultés, la comptabilité 2021 de la section m'est apparue convenablement tenue à la fois sur le plan des justificatifs présentés et sur celui des méthodes.

Pour conclure, les membres présents et ceux éventuellement détenteurs de pouvoirs, peuvent approuver les comptes présentés par la Trésorière et, conformément aux statuts et au Règlement Intérieur, accorder quitus aux membres du Bureau de la Section.

Un exemplaire de ce rapport est remis à la Trésorière pour être joint au rapport financier au titre de l'exercice 2021.

Je vous remercie de votre attention.



A Massy, le 1er Mai 2022
Philippe DUPONT
Contrôleur aux Comptes ANMONM 91

AG 2021 - ELECTIONS

Tous les compagnons ont reçu par courrier une invitation pour participer à l'assemblée générale de la section de l'Essonne qui s'est tenue le 21 mai 2022 à l'espace Concorde à Arpajon. Les membres de la section ne pouvant être présents, à jour de leur cotisation 2021 et justifiant d'un an de présence dans la section, ont été invités à renvoyer un pouvoir pour les élections.

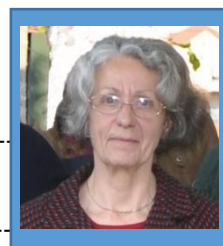
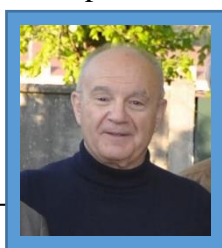
Une fiche de candidature pour être membre du Comité et/ou délégué de secteur était jointe.

Aucun compagnon n'a fait acte de candidature pour être membre du Comité, ou ne s'est proposé pour être délégué de secteur (deux secteurs n'ont pas de délégué, le secteur A et le secteur D).

Résultats des élections

Pour le renouvellement du tiers sortant, 5 postes étaient à pourvoir ; se représentaient :

- Pierre FLOTTES -----
- Claudine MUCKENSTURM -----
- Edouard PIERRAT -----
- Carl ATTALI -----



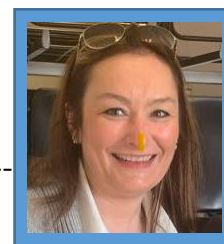
Nombre de Votants 105 dont 40 compagnons présents à l'assemblée générale.

Chaque candidat a obtenu 105 voix et a été réélu.

CONSTITUTION DU BUREAU

Le bureau de l'association a été élu comme suit, lors de la réunion du Comité le 21 juin 2022 :

- Président : Monsieur Pierre FLOTTES
- Trésorière : Madame Maryvonne KALTENBACH -----
- Secrétaire : Madame Claudine MUCKENSTURM
- Secrétaire adjointe : Madame Eugénie NURIT -----



Quitus a été donné par l'AG au président et à la trésorière.

Le mandat du contrôleur aux comptes, Philippe DUPONT, a été renouvelé.

PLAQUETTE DE PRESENTATION de l'ANMOM91



Association nationale des membres de l'Ordre National du Mérite de l'Essonne.

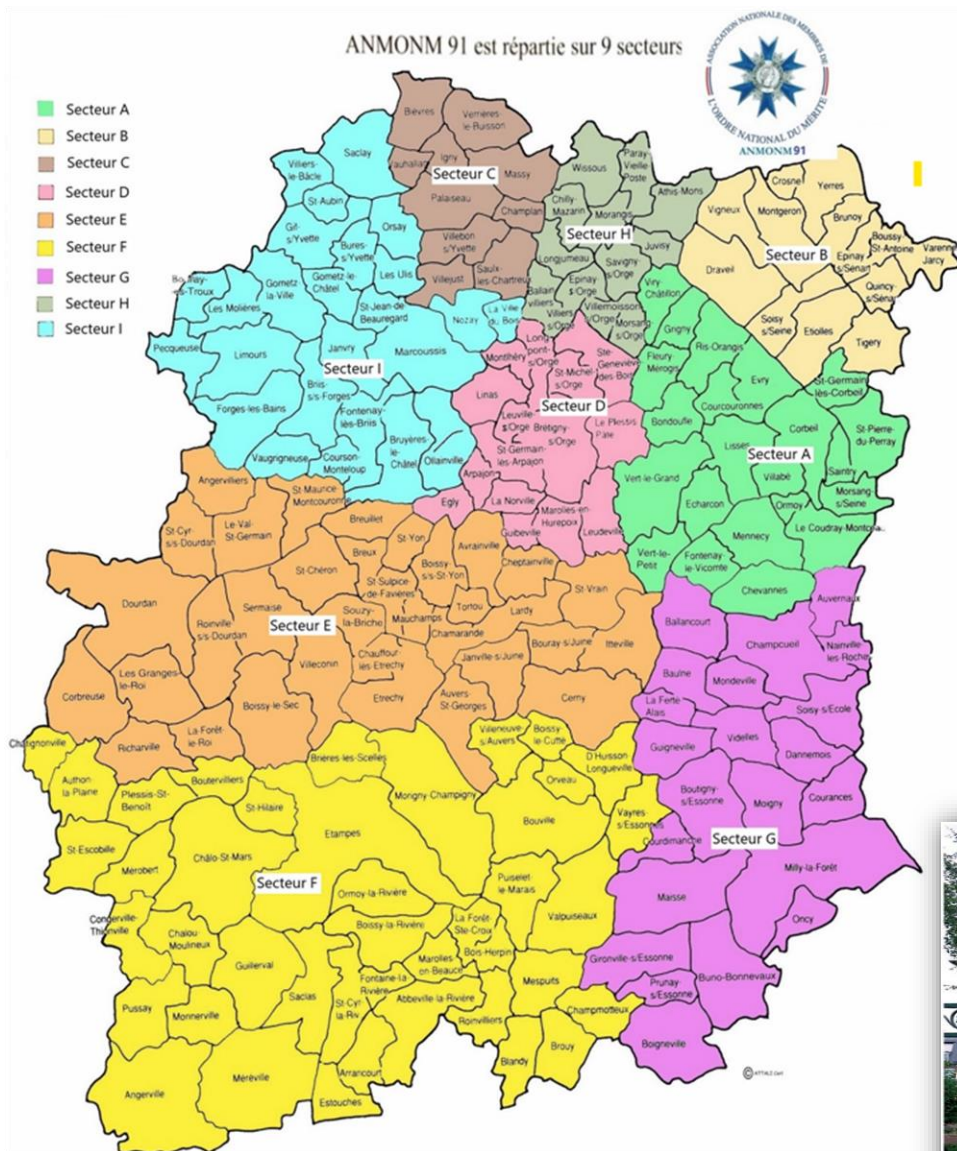
Association reconnue d'utilité publique dont la devise est :

« HONNEUR – SOLIDARITE – MEMOIRE »

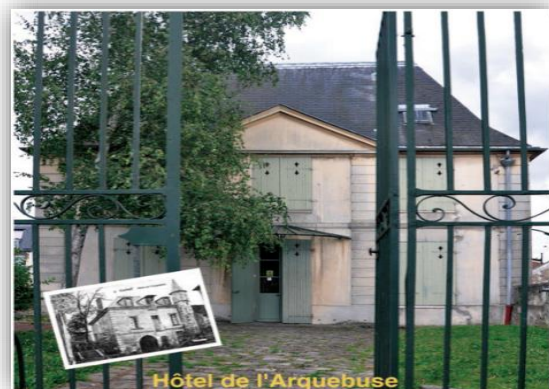
L'association nationale est composée de sections ayant chacune à sa tête un(e) président(e).

Les sections n'ont pas d'existence juridique, elles sont totalement intégrées dans l'association nationale dont elles sont la structure administrative.

Leurs activités s'étendent à un département, à un territoire d'outre-mer, à un pays étranger.



Chaque secteur est animé par des délégués



Siège de l'ANMOM91



Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite

- Section Essonne -

ANMONM 91 – 3 rue de l'Arquebuse 91100 Corbeil-Essonne

L'ordre national du Mérite, deuxième ordre national, après celui de la Légion d'honneur a été créé le 3 décembre 1963, par le général de Gaulle.

Cet ordre, universel, récompense les mérites distingués constatés, soit dans une fonction publique, civile ou militaire, soit dans l'exercice d'une activité privée.

« Être décoré de l'ordre national du Mérite n'est pas une fin en soi »
C'est la raison pour laquelle l'ANMONM a été constituée en 1972 afin d'y rassembler ses membres.



Pourquoi adhérer et rester fidèle à l'ANMONM

Tous les citoyens une fois distingués par l'attribution des insignes de l'ordre national du Mérite devraient avoir le cœur d'agir avec la même générosité et le même enthousiasme qui leur ont valu cette prestigieuse récompense.

Adhérer à l'ANMONM, une communauté du mérite au service de la société, y adhérer est à considérer comme une obligation morale et citoyenne.

ANMONM section de l'Essonne : des acteurs, des ambassadeurs et des partenaires.

Un comité de 15 membres dont le/la préfet(e) est président(e) d'honneur et, surtout, des adhérents aux compétences diverses et reconnues qui ont à cœur de porter haut les valeurs fondatrices de notre République.

Des partenaires institutionnels, Education nationale, Gendarmerie nationale, Sapeurs-pompiers et l'Armée dans le cadre du Service Militaire Volontaire (partenariat avec le 2^{ème} RSMV Ile-de-France - Brétigny), qui soutiennent un ensemble de projets.



Les jeunes du 2° RSMV de Brétigny lors d'une remise de prix



Le comité de l'ANMONM91 lors d'une Assemblée Générale





Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite
- Section Essonne -
ANMONM 91 – 3 rue de l'Arquebuse 91100 Corbeil-Essonnes

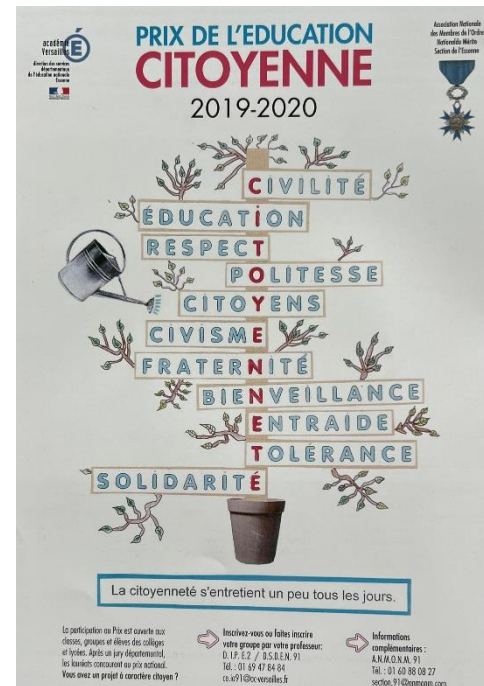
Les actions de la section Essonne sont menées dans l'esprit de la devise de l'ANMONM

Honneur Solidarité Mémoire et de notre règle des 3C :

- Citoyenneté : accomplir les droits et devoirs du citoyen ;
- Civisme : respecter les lois de la République et se montrer solidaire et fraternel ;
- Civilité : bien vivre ensemble en respectant les autres.

. L'entraide et la solidarité, en interne auprès de compagnons en difficulté, en externe auprès d'organismes d'intérêt général méritant notre soutien.

. La remise de prix départementaux destinés à promouvoir le civisme et l'éducation à la citoyenneté en faveur de la jeunesse, notre cœur de cible car elle a besoin de repère pour progresser dans la vie sociale et professionnelle.



Service Militaire Volontaire

Ces récompenses d'actions et de comportements exemplaires s'adressent particulièrement aux scolaires du primaire, collèges et lycées, Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) et récemment aux jeunes du service militaire volontaire (SMV) de Brétigny-sur-Orge, ces hommes et ces femmes de 18 à 25 ans volontaires pour l'apprentissage des règles de vie et d'une formation professionnelle, après une remise à niveau scolaire.

. L'organisation de cérémonies commémoratives et du devoir de mémoire.

. L'organisation de sorties, visites et conférences, des occasions de s'enrichir de nouvelles connaissances, de mieux se connaître entre compagnons.



Visite du Musée de la Légion d'Honneur



Soirée bleue - pièce La Carrière



Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite

- Section Essonne -

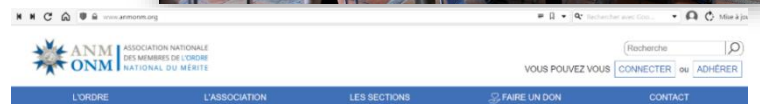
ANMONM 91 – 3 rue de l'Arquebuse 91100 Corbeil-Essonnes

La section Essonne a été créée en 1979
par Roger Patrice Pelat et Jean-Jacques Robert



La participation des adhérents à la vie de notre association est nécessaire, elle peut prendre différentes formes :

- Etablir des liens de proximité avec les compagnons de son voisinage,
- Signaler les problèmes dont vous avez connaissance, santé, solitude, déménagements, etc.
- Etre assidu aux assemblées générales, et autres manifestations,
- Proposer du covoiturage,
- Proposer vos suggestions sur nos manifestations, publications, etc.
- Inviter les décorés que vous rencontrez non membres de l'association, à nous rejoindre,
- Régler votre cotisation en début d'année.



Mieux nous connaître

* Le site Internet national

<https://www.anmonm.org>

avec l'accès à la section '091-Essonne'

* La revue nationale Le Mérite

* La Revue Info « Section Essonne »

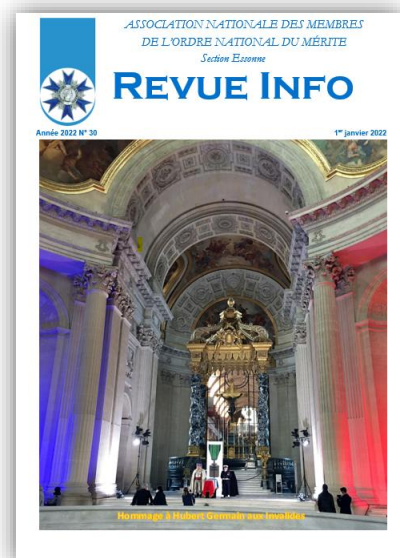
Nos coordonnées :

3 rue de l'Arquebuse

91100 CORBEIL ESSONNES

anmonm91@gmail.com

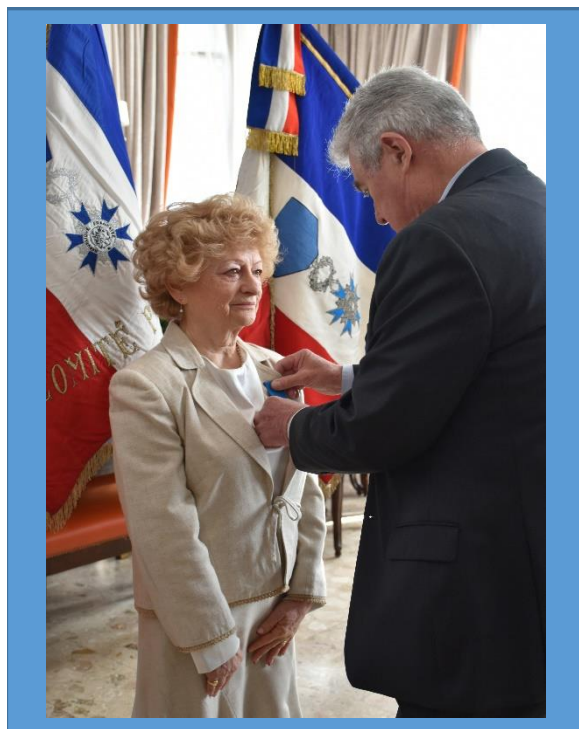
07 49 58 00 49



REMISE DE MEDAILLE de la Croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à l'Hôtel de ville de YERRES

Samedi 2 mars 2022, remise de la Croix de chevalier de l'Ordre national du mérite à madame Nicole LAMOTH (promotion de novembre 2021) maire adjoint de la ville de Yerres et ancien conseiller départemental de l'Essonne, par monsieur Jean-Claude LE ROUX, vice-président de l'ANMONM91 et responsable de son secteur B.

Cette remise s'est faite en présence de monsieur Bernard MALBRUN, vice-président de l'ANMONM91 et également porte-drapeau départemental et national de notre association, de monsieur Olivier CLODONG maire de Yerres et conseiller départemental de l'Essonne et de monsieur Nicolas Dupont-Aignan député de l'Essonne.



TIRAGE DES ROIS 2022

C'est par un soleil resplendissant que nous nous sommes retrouvés après des mois de confinement pour, enfin, partager la galette des Rois tant attendue en ce 21 Mars 2022 !

La salle municipale des fêtes qui nous a accueillis à Gometz la Ville, nous a été gracieusement mise à disposition grâce à l'une de nos membres de l'ANMONM, Madame le maire Edwige HUOT-MARCHAND.

Ce fut l'occasion après ces longs mois de séparation de retrouver nos chers membres, lesquels se sont empressés de venir non seulement pour ce moment convivial tant attendu, mais en préambule pour écouter la conférence de Mr Jean-Marc THOMAS sur le thème de son nouveau livre "l'Indochine, paroles de soldats"

Après avoir préparé la salle avec toutes les mesures de sécurité sanitaires requises pour la mettre à disposition de nos 56 membres présents, passé en revue tous les éléments nécessaires au respect de ces contraintes, masques, assainissant, gel antibactérien, nous étions prêts à écouter notre conférencier.

Monsieur Jean-Marc Thomas est retraité, commandant de réserve d'Artillerie, Président de l'UNC XV (Union Nationale des Combattants du XVème arrondissement de Paris) ; il est aussi élu dans sa commune Auvergnate chère à son cœur... et correspondant Défense .

L'histoire que va nous raconter Mr. Thomas est singulière, car elle met en lumière ces hommes, ces soldats, engagés volontaires qui ont combattu en Indochine.



Paradoxalement, il ne s'agit pas des récits guerriers des uns et des autres, des combats héroïques ou tragiques relatés maints et maintes fois, mais plutôt de faire ressentir à l'auditoire, la réalité et le vécu de la présence française civile et militaire disséminée sur trois pays (Vietnam, Laos, Cambodge) appelée union Indochinoise, ce joyau nommé Indochine qui a valorisé par bien des égards, la présence française et les bienfaits, ou non, de par son ambition de civilisation constructrice, de la colonisation en Indochine.

Pour mémoire, l'histoire de l'Indochine et de la France, est une vieille relation bien établie dans le temps !

En effet, dès le XVIème siècle, les missionnaires, prêtres catholiques, ont eu une activité prépondérante, tout d'abord, dans la traduction de la langue vietnamienne dans ses caractères

d'aujourd'hui, ce qui a permis de faire connaître et mieux comprendre ce pays aux yeux du monde occidental, puis ; lors de la révolution Française, le roi de Huè doit son trône à une petite troupe militaire mise en œuvre par deux missionnaires français...etc.

Comme quoi les liens étaient forts de longue date avant la période de colonisation du XIX siècle !

Mr Jean-Marc Thomas, a recueilli ces témoignages, en se posant en témoin de ceux qui ont vécu cette période comme des acteurs directs pour le bon et le moins bon.

En effet, leur grand âge et la mémoire intacte, ces soldats anciens de l'Indochine, se sont livrés sans fard avec souvent la réelle pertinence de ceux qui ne seront pas punis demain par leur hiérarchie.

Que de souvenirs vivants viennent à nos yeux et nos oreilles lors de cette exposé. Les témoignages de ces grands anciens qui ont toujours, chevillé au corps, cet amour sans partage pour ces pays si lointains où leurs rêves d'aventures, lors de ces campagnes d'Extrême Orient, ont empli leur jeunesse à jamais disparue.

Que de belles pages de la petite histoire qui fonde la grande histoire, ont accompli ces témoins qui laissent derrière eux pour les générations à venir, et bien au-delà, des souvenirs, des manifestations concrètes d'un siècle de présence française.

Présence française attestée par les chemins de fer, les routes balisées, les ponts Eiffel, les édifices toujours majestueusement présents comme la cathédrale d'Hanoï, mais surtout un art de vivre à la française, les formations d'une élite littéraire, économique et scientifique qui ont transformé ces pays si éloignés, élites pourtant toujours bien présentes malgré les conflits du passé ...

Pour reprendre l'expression de Mr Jean-Marc Thomas : « la France c'est retirée d'Indochine, contrairement aux américains, avec élégance ! »

Quelle chance avons-nous eue pendant cet exposé et de l'échange qu'il a suscité, d'avoir deux anciens d'Indochine qui nous ont exprimé leur propre expérience.

L'un était combattant et le second, enfant de colons ; les deux ont exprimés, pour notre plus grand plaisir, de part leurs témoignages très personnels, leur ferveur pour cette Indochine du passé et conservé au fond de leur mémoire la beauté et la douceur de ces paysages et de leur population.

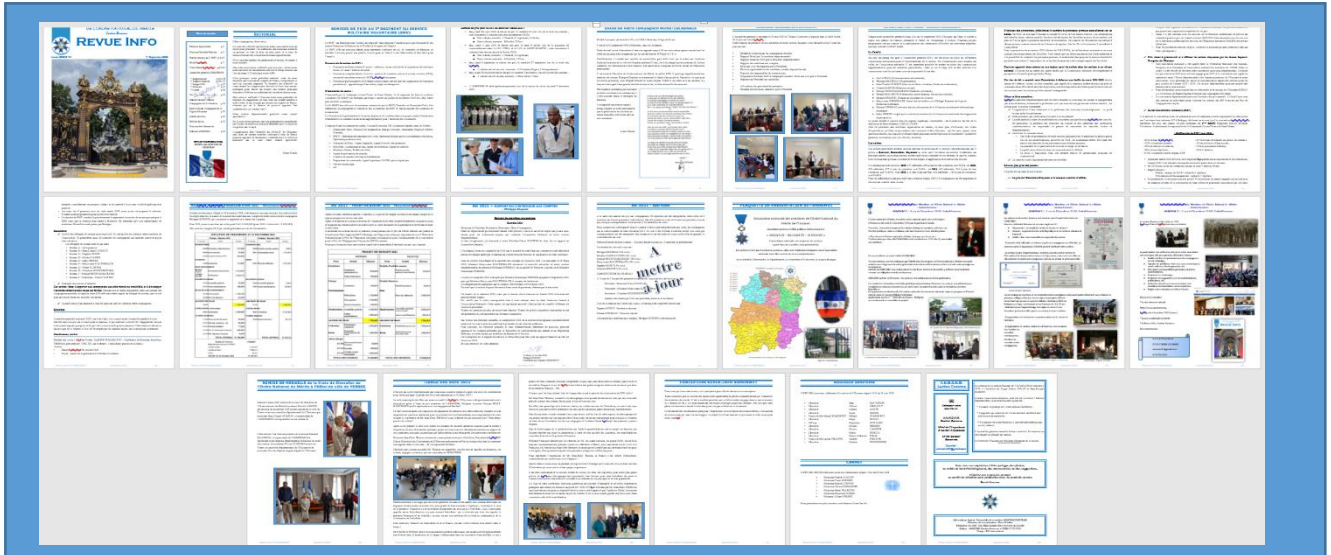
A l'issue de cette conférence, dont nous garderons un souvenir d'humanité et de belles expériences partagées, une séance de dédicace au profit de l'UNC XV a été effectuée par Mr. Jean-Marc THOMAS que nous remercions pour sa disponibilité et sa convivialité appréciée par l'auditoire. Enfin, le moment tant attendu de nous revoir autour du pot de l'amitié et de la sacro-sainte galette des Rois est venu couronner cette belle manifestation.



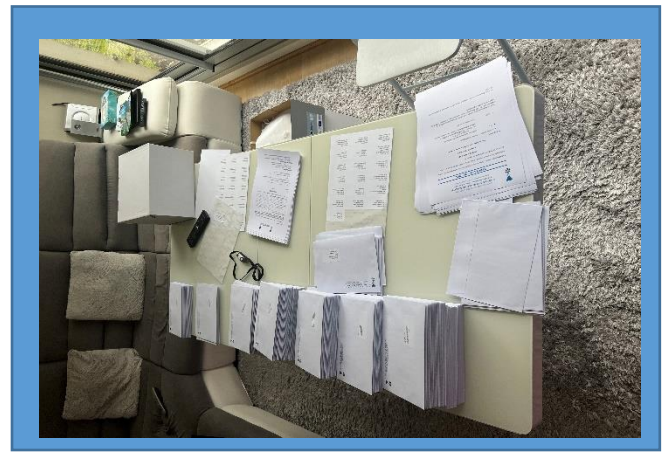
CONCEPTION REVUE-INFO ANMONM91

Pour vous qui lisez cette revue, voici quelques lignes afin de découvrir sa conception.

Tout commence par la collecte des sujets écrits agrémentés éventuellement de photos par l'ensemble des membres du comité. C'est la matière première qu'il va falloir mettre en page dans ce qui se nomme le « chemin de fer ». Le positionnement des textes et images peut alors débiter. Dès lors que cette phase est terminée s'ensuit la relecture pour corriger et finaliser le document.



Le document fini est désormais prêt pour l'impression. A la réception des revues éditées, c'est au tour de la mise sous pli dans les enveloppes. Vient le temps de l'impression puis de la pose des étiquettes.



Le dépôt à la Poste puis son acheminement termine le processus et vous pouvez la lire avec envie.



SORTIE

Musée de la Gendarmerie



Nous vous proposons de découvrir le musée de la Gendarmerie le **JEUDI 13 OCTOBRE 2022 à partir de 10 heures** au 1-3 Rue Emile Leclerc, 77000 Melun.

L'exposition permanente présente de façon chronologique l'histoire de la gendarmerie nationale, en lien étroit avec l'histoire de France, grâce à 2000 objets très variés (documents, armes, tenues, coiffures, figurines, peintures, insignes, décorations, fanions, cuivreries, faïences, arts populaires, etc.), exposés sur près de 1200m².

Les missions spécifiques de la gendarmerie y trouvent également leur place : police judiciaire, sécurité routière, OPEX, gendarmeries et unités spécialisées actuelles.

Cette visite guidée sera suivie d'un repas au mess de l'Ecole et le prix est fixé à 40 € par personne.

Pour vous inscrire, merci d'envoyer un courrier avec un chèque, en indiquant « sortie musée » au dos, à l'ordre de « ANMONM91 » à l'adresse postale de l'association.

Pour des raisons d'organisation, la limite des inscriptions est fixée au 15 septembre 2022.

NOUVEAUX ADHERENTS

Liste des nouveaux adhérents à la section de l'Essonne depuis l'AG du 21 mai 2021 :

• Chevalier	Jean	BATTISTON
• Chevalier	Gilbert	CHIPAULT
• Chevalier	Gérard	COÛTÉ
• Chevalier	Sonia	DIZIEN
• Veuve de Mr Gérard DUMONTET	Hélène	DUMONTET
• Chevalier	Serge	DUVAL
• Officier	Bénédicte	GUILPART
• Chevalier	Michel	HEBERT
• Chevalier	Nicole	LAMOTH
• Chevalier	Maria	NORCIA
• Chevalier	Marie-Catherine	PHAM
• Veuve de Mr Lucien PHILIPPE	Andrée	PHILIPPE
• Chevalier	Martine	PROVENDIER

CARNET

LISTE DES DECES dont nous avons eu connaissance depuis l'AG du 21 mai 2021 :

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| • Monsieur Patrick AUGUST | • Monsieur Pierre BONNET |
| • Monsieur Marcel COUPRY | • Monsieur Gérard DUMONTET |
| • Monsieur Henri FRANÇOIS | • Monsieur Raymond GAMEL |
| • Madame Liliane VERNET | |



Nous présentons nos plus sincères condoléances à leur famille.

**A.N.M.O.N.M.
Section Essonne**



**Adresser votre
courrier à :**

**A.N.M.O.N.M.
Section Essonne**

**Hôtel de l'Arquebuse
3 rue de l'Arquebuse**

**91100 Corbeil-
Essonnes**

**Courriel :
anmonm91@gmail.com**

La création de la section Essonne de l'A.N.M.O.N.M. remonte à 1979, à l'initiative de Roger Patrice PELAT et Jean-Jacques ROBERT.

Comme l'association nationale, dont elle est le relais à l'échelon départemental, la section Essonne a pour but :

- * d'assurer le prestige de l'ordre national du Mérite ;
- * d'apporter aux membres de l'ordre national du Mérite une aide morale et matérielle ;
- * d'organiser des manifestations à caractère philanthropique, social, culturel ;

L'assemblée générale annuelle élit un comité de 15 membres au sein duquel est désigné un bureau.

Le Préfet de l'Essonne est Président d'honneur de la section

**Vous avez une expérience à faire partager, des photos,
un article de fond d'intérêt général, des commentaires ou des suggestions,**

**n'hésitez pas à les envoyer
au comité de rédaction pour publication dans un prochain numéro**

Merci d'avance



Informations légales Revue-Info de la section ANMONM ESSONNE

Directeur de la publication : Pierre Flottes

Rédacteur en chef : Carl Attali assisté des membres du Comité

Editeur : ANMONM Section Essonne n° ISSN 2112-1516

Tirage : 400 exemplaires

Copyright © : toute reproduction, même partielle, des textes ou documents parus dans le présent numéro est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur et de la rédaction.